

**Décision n° 2019-095  
portant nomination de Monsieur Luc RIA en qualité de directeur de l'Institut Français  
d'Éducation (IFE)**

**Le président de l'École normale supérieure de Lyon**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu le décret consolidé n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;*

*Vu le décret du 31 mai 2019 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon ;*

*Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon ;*

*Vu les statuts de l'Institut Français de l'Éducation (Ifé) ;*

*Vu la délibération n°15 du conseil d'administration en date du 16 décembre 2019 relative à la direction de l'Ifé ;*

**DÉCIDE**

**Article 1. Nomination**

Monsieur Luc RIA, professeur des universités, est nommé en qualité de directeur de l'Institut Français d'éducation à compter du 1er janvier 2020.

L'Ifé est un institut portant une mission nationale de centre de référence sur les questions de pratiques éducatives, de formation des formateurs, dans ses dimensions de formation initiale comme de formation continue. Sur le secteur scolaire (SCO), l'Ifé s'inscrit dans la continuité de l'Institut national de recherche pédagogique, (INRP), et hérite aujourd'hui d'une dynamique renouvelée depuis son rattachement à l'ENS de Lyon. Cette position nouvelle lui donne également pour mission de porter ses actions dans le secteur de l'enseignement supérieur.

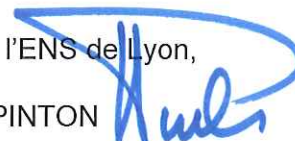
**Article 2. Entrée en vigueur**

La présente décision produit ses effets à compter du 1er janvier 2020.

Fait à Lyon, le 17 décembre 2019,

Le président de l'ENS de Lyon,

Jean-François PINTON



Original : recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon ;

Publication : diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président 2019 ».